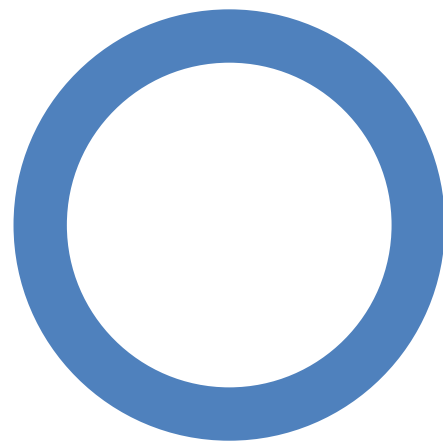




Association
Française d'
Aide aux
Diabétiques du
Bourbonnais

Assemblée Générale

Compte rendu du 28 janvier 2017



Document rédigé par
Patrick Aufrère
Et les membres du bureau

Mise en page et corrections
Bruno Guerard
Achévé le 01/03/2017



Centre Hospitalier
18, avenue du 8 mai 1945
BP 1148
03113 MONTLUCON Cedex

Permanence sur Rendez-vous
Tél. 04 70 02 30 18
Port : 06 51 54 02 31
diabete.afadb@gmail.com
www.afadb.fr

Assemblée Générale

Compte rendu du 28 janvier 2017

Le Président, Patrick Aufrère, s'associe au Conseil d'Administration de l'AFADB, pour présenter aux personnes présentes et à leur famille leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2017, santé, bonheur, solidarité... C'est ensemble, unis et solidaires que nous pourrions accompagner avec efficacité tous les usagers du système de santé et les malades pour mieux vivre demain !

Nous comptons sur vous pour agir ensemble face au diabète.

Le Président remercie les participants pour leur présence à l'occasion de cette nouvelle année 2017 et de l'intérêt qu'ils portent à notre association de patients départementale, dirigée par des militants bénévoles depuis sa fondation en 2001.

Il a rappelé que notre association de patients, dirigée par une petite poignée de militants volontaires et bénévoles actifs a maintenu son cap dans une volonté d'être efficace pour l'ensemble des usagers du système de santé tout au long de cette année 2016.

Avant l'ordre du jour de cette 16^e Assemblée Générale, Patrick souhaite que l'on rende hommage aux adhérents ou anciens adhérents décédés depuis la dernière AG, **Colette ADENIS**, membre du CA et trésorière de l'AFADB, **Denis COGNET**, le papa d'Isabelle et **Mafalda DUCHEZEAU**, membre du CA de l'AFADB de 2007 à 2010 et a demandé de respecter 1 minute de silence.

Patrick a remercié la Municipalité de SAINT-VICTOR et son Maire M. Jean-Pierre GUERRIN de nous permettre l'organisation de cette AG dans cette Salle Municipale.

Patrick a demandé aux membres adhérents présents à jour de cotisation 2016 s'ils ont signé la feuille de présence, récupéré le bulletin de vote, le bulletin de cotisation 2017, la carte d'adhérent ? Pour les nouveaux membres adhérents qui renouvellent leur cotisation en 2017, une sacoche a été offerte pour les remercier de leur fidélité.

En application des statuts et du règlement intérieur de l'AFADB, les 87 membres adhérents à jour de cotisation 2016 ont reçu l'invitation à cette AG par courrier le 12 décembre 2016 avec l'ordre du jour, la lettre de candidature au CA, le pouvoir pour les personnes ne pouvant pas participer. **Différents supports** de communication ont été utilisés pour inviter l'ensemble de la population du Bourbonnais, les usagers du système de santé, personnalités, partenaires, institutions, professionnels de santé, etc., à participer dans la plus grande transparence à notre Assemblée Générale qui est ouverte à tous.

Après émargement de la feuille de présence par les 31 adhérents présents ou représentés, Patrick Aufrère a déclaré ouverte cette 16^{ème} Assemblée Générale à 9h30. Plus de 50 personnes ont participé à cette A.G.

Patrick a rappelé que comme les dernières années nous avons voulu participer à notre manière pour protéger l'environnement sans distribution de papier en utilisant un vidéo projecteur pour présenter les différents points de l'ordre du jour. Patrick rappelle pour ceux qui le désirent, les différents documents sont à disposition (statuts, règlement intérieur, compte de résultat, budget prévisionnel, etc.). Chaque membre adhérent à jour de cotisation 2016 dispose d'un bulletin de vote qui sera ramassé en cours d'AG par deux assesseurs, à désigner en dehors du Conseil d'Administration. Il a demandé l'accord des membres présents pour l'enregistrement de cette réunion, pour permettre une retranscription du compte rendu de cette AG.

Il a été rappelé que les membres du bureau se tenaient disponibles pour toutes les questions de l'ordre du jour, lors des questions diverses.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Désignation de deux assesseurs.
2. Rapport moral du Président, des missions en tant que RU et **vote**.
3. Rapport d'activité de la secrétaire et **vote**.
4. Evaluation 2016 « Véhicule mobile itinérant de prévention et de proximité ».
5. Compte de résultat au 31/12/2016 présenté par le trésorier.
6. Rapport des contrôleurs aux comptes et **vote**.
7. Budget prévisionnel 2017 et **vote**.
8. Projet d'activités 2017 et **vote**.
9. Présentation de Marylène (contrat Service Civique) et de Jérémie (étudiant en Économie Sociale et Familiale).
10. Présentation du nouveau site Internet par Bruno GUERARD.
11. Validation après l'expérimentation de la création d'un poste salarié et vote.
12. Présentation et élection des membres candidats du **CA** et **vote**.
13. Election des contrôleurs aux comptes et **vote**.
14. Questions diverses et parole aux différentes personnalités dont Monsieur Christian DESBORDES, Délégué Départemental du Défenseur des Droits.
15. 15h00, renouvellement des membres du Bureau et élection par le CA et clôture.

Avant la présentation de chaque personne à la tribune, les militants bénévoles de l'AFADB ont remercié particulièrement les différentes personnalités présentes et tous ceux qui ont répondu à notre invitation dont M. Christian DESBORDES, Délégué Départemental du Défenseur des Droits qui est intervenu à l'occasion des questions diverses. Mme Annie BENEZY, adjointe à la santé qui arrivera en cours de séance, Mme Mauricette LESPIAUCQ, 1^{ère} Adjointe à la mairie de St Victor, M. Philippe GLOMOT, Maire de Villebret, Mme Pascale LESCURAT, Adjointe à la mairie de Domérat, M. Daniel MURAT, Président de la Mutuelle Générale, M. Alexandre DI CIOCCO, Président de la Mutuelle Familiale Centre Auvergne.

Rendez-vous a été donné à la fin de l'AG autour du verre de l'amitié et des vœux, pour découvrir l'exposition itinérante du CISS ARA qui a rencontré un réel succès lors de la JMD du 14 novembre 2016.

Présentation de chaque personne à la tribune :

- M. Bernard BOYER, Trésorier.
- Mme Sylvie AUFRERE, Secrétaire.
- M. Patrick AUFRERE Président AFADB et Auvergne Diabète.
- M. Jean-Pierre GUERRIN, Maire de Saint-Victor : il est très heureux d'accueillir l'association dans sa commune et remercie le président d'avoir choisi St Victor pour le déroulement de cette AG. Il présente les excuses de M. Rojouan de l'AMF, présente ses vœux à l'assistance et fait une courte présentation de sa commune (2145 habitants, détails des entreprises, commerces, et artisans,...)
- M. Christian DESBORDES, Délégué Départemental du Défenseur des Droits : Explication de ses missions plus en détails lors de sa présentation visuelle en questions diverses.

- M. Nicolas BRIEN, suppléant du Député Bernard LESTERLIN : *"Il n'y a que de richesse que d'hommes"*. Il félicite l'association pour le travail formidable qu'elle accomplit, est impressionné du nombre d'heures de bénévolat effectuées. L'association est riche en hommes et en femmes, il salue les jeunes (Service Civique, stagiaire). Il rappelle que le diabète n'a pas d'âge, les générations doivent se prendre la main dans la main pour la défense des droits dans notre système de santé. L'association porte la voix des usagers au sens large, elle fait un travail formidable pour la défense des droits des usagers. C'est extrêmement important. Il présente ses vœux de santé, la détermination des élus, d'ici à 20 ans 75 % des médecins traitants de l'Allier partiront en retraite. Surveiller l'hôpital de Montluçon, être très vigilant.
- M. Jérôme DUCHALET, Maire de Vaux : il présente également ses meilleurs vœux à l'assistance. Il a été élu maire depuis 3 ans et Patrick a été allié de ses premiers pas, un atout pour la commune, et de son véhicule qui se déplace dans plusieurs sites. Les associations dans les petites communes sont un atout essentiel mais plus les années passent moins il y a de bénévoles, donc nous sommes des acteurs essentiels pour demain surtout pour les jeunes. Il remercie l'association d'avoir pris un stagiaire et un contrat en service civique et reconnaît que le travail autour de l'aide apportée est un message d'espoir.

Sont excusés :

- Mme Michelle LEZAUD, membre du CA de l'AFADB, excusée pour raison de santé.
- M. Alain LEFORT, membre du CA de l'AFADB, excusée pour raison de santé.
- Mme Monique CUENOT, bénévole actif sur MOULINS.
- M. Roger PICARD, Vice-président du CISS Auvergne-Rhône-Alpes et contrôleur aux comptes de l'AFADB.
- M. Frédéric POISSON et Mme Charlene LAFAURE, bénévoles actifs sur VICHY.
- Mme Caroline CHAUVIN, Direction des solidarités départementales, Pôle Autonomie du Conseil Départemental de l'Allier.
- M. Alain BUCH, Adjoint à la Délégation Départementale de l'Allier de l'ARS.
- Mme Marie HECKMANN, Présidente du Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.
- M. Franck REAU, Directeur de la Résidence la Gloriette (EHPAD) à YZEURE.
- M. Michel SURLEAU, Président Fédération Sports Pour Tous Allier.
- M. Xavier MONROZIER, Sous-directeur de la CPAM de l'Allier en charge des relations avec les professionnels de santé.
- M. le Dr Jean-Loup MANDET, Président de l'Ordre des Médecins de l'Allier.
- Mme Véronique SOUSSAN, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations qui nous transmet ses vœux de bonheur, de santé pour cette année 2017 et nous remercie encore pour notre partenariat précieux et affirmé.
- M. Guy CHAMBEFORT, Député de l'Allier.
- M. Gérard CHARASSE, Député de l'Allier.
- M. Bernard LESTERLIN, Député de l'Allier, représenté par Nicolas BRIEN, suppléant du Député.
- Mme Marie-Christine BAURES, Adjointe au Maire de Commentry, déléguée aux Solidarités, à la Santé et aux Familles.
- M. Daniel DUGLERY, Maire de Montluçon, représenté par Mme Annie BENEZY, adjointe à la santé.
- Mme Elisabeth ALBERT-CUISSET, Maire de SAINT-GERMAIN-DES-FOSES.
- Mme S. DUVERGER, Directrice de l'EHPAD Roger Besson à SAINT GERAND LE PUY qui souhaite à tous les membres de l'association une excellente année 2017.
- Mme Sandrine CORNELOUP, Comité d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (CODEP03).
- M. Gérard DERIOT, Président du Conseil Départemental et sénateur de l'Allier.
- Mme Danielle BAUDON Déléguée départementale AFM Téléthon, Vice-Présidente de TOTUM 03.
- M. Pierre ZILBER, Directeur de la Mutuelle Familiale Centre Auvergne, représenté par M. DI CIOCCO.
- M. Eddi BOUTTERA, Sous-préfet de MONTLUCON.
- M. Maurice FERRIER, Président du CMS de la Com d'Aglo de MONTLUCON.
- M. Bruno ROJOUAN, Président de l'Association des Maires et des Présidents de Communautés de l'Allier, représenté par M. Jean-Pierre GUERRIN, Maire de Saint-Victor.
- M. Pascal Perrin, Maire d'Yzeure.

1 - Désignation de deux assesseurs.

Deux assesseurs sont désignés en dehors du C.A. pour ramasser en fin d'AG les bulletins de vote :

- Mme Isabelle COGNET
- Mme Lucette MOITRON

2 - Rapport moral du Président, des missions en tant que RU et vote.

Patrick AUFRERE rappelle que l'association a maintenu son cap dans une volonté d'être efficace et utile pour l'ensemble des malades et des usagers du système de santé et des malades tout au long de l'année en voulant une nouvelle fois remercier tous les dirigeants et les bénévoles actifs de l'AFADB, qui l'ont accompagné depuis la fondation de l'association.

Il souhaite une nouvelle fois remercier les nouveaux membres depuis la dernière AG du 30 janvier 2016, Christiane, Patrick, Bernard, Jacques, Sylvie, Elisabeth, membres du bureau, Marie-Jeanne, Nicole, Jean-Louis, Alain, Henri et Michelle, Colette et Anaïs membres du CA, Roger et Alain contrôleurs aux comptes, Lucette, Monique, Frédéric, Charlène, Robert, Marylène en Service Civique, Jérémy en stage, Isabelle, Bruno et tous ceux qu'il a pu oublier. Malheureusement après les démissions et décès sur les 15 membres du CA élus lors de l'AG du 30 janvier 2016, l'AFADB se compose seulement de 9 membres aujourd'hui. Il a remercié tous les acteurs de santé de proximité et tous ceux qui se sont engagés librement et bénévolement pour mener à bien nos missions de santé publique tout au long de l'année 2016.

Suite à l'Agrément Service Civique qui permet aux jeunes volontaires de s'engager au sein de notre structure, nous avons aujourd'hui la possibilité de faire face au manque de bénévoles. Marylène, 22 ans que nous vous présenterons tout à l'heure va cumuler son statut de jeune volontaire en service civique pour s'engager comme bénévole actif et proposer sa candidature au CA de l'AFADB ainsi que Jérémy BOUILLAUD, 25 ans stagiaire depuis le 3 octobre.

Isabelle COGNET qui a sous-traité une partie de la lourdeur administrative depuis 2 ans en frais d'honoraire a accepté de changer de statut et de proposer sa candidature comme bénévole actif au CA de l'AFADB.

L'AFADB est très satisfaite de voir des jeunes s'engager. Cela lui donne l'espoir dans la poursuite de nos missions et la pérennisation de l'association. Nous confirmons qu'il faut donner des responsabilités aux jeunes dans nos associations et surtout ne pas leur fermer les portes. Patrick AUFRERE souligne encore qu'il a beaucoup d'espoir dans l'engagement de la jeunesse dans le monde associatif et personnellement, faute de candidat, il serait prêt à confier sa responsabilité de dirigeant à un jeune. A noter que la grande majorité de nos adhérents sont âgés et souvent atteints de complications et ne seront pas prêts à prendre de responsabilités.

Nous avons vraiment besoin de vous, notre ressource humaine bénévole est devenue le 1^{er} sujet de préoccupation suite à l'augmentation croissante de la demande sociale. La crise qui touche aujourd'hui notre société est sans précédent, elle affecte particulièrement le monde associatif et ses bénévoles par l'augmentation croissante de la demande sociale. Nous nous heurtons notamment aux problèmes de renouvellement de nouveaux bénévoles actifs, motivés et compétents. Il est important de valoriser l'engagement de nos bénévoles. Patrick AUFRERE est très inquiet de par la conjoncture actuelle. Il est important que les citoyens soient un peu plus acteurs de leur vie et surtout de leur santé. La société d'aujourd'hui ne pourra pas tout faire, il est important de préserver notre système de santé solidaire qui est en danger. De plus en plus de personnes sont sans emploi et il y a de moins en moins de bénévoles dans le monde associatif.

Comme rappelé chaque fois, nous sommes des dirigeants bénévoles, donc non-salariés et ne touchons aucune gratification financière personnelle. **Qu'est-ce que le bénévolat ?** « Le bénévole est celui qui s'engage librement pour mener à bien une action non salariée, non soumise à l'obligation de la loi, en dehors de son temps professionnel et familial ». **Le bénévolat est donc un don de temps librement consenti et gratuit.**

5407,30 heures de bénévolat effectuées par les bénévoles de l'AFADB depuis la dernière AG dont **2820h effectuées par le président et la secrétaire.** Ceci correspondrait à une somme d'environ **52 288 € sur une année ! Ceci mérite un applaudissement de tous.**

Il remercie les principaux partenaires 2016 de l'AFADB, diverses institutions qui ont cru et soutenu de près ou de loin notre projet, qui est un vrai succès depuis 6 ans, sans oublier tous ceux qui nous ont soutenu depuis la fondation en 2001, la presse écrite, FR3 Auvergne et les radios locales, L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, Le Conseil Départemental de l'Allier et la CNSA, la MSA Auvergne, la CPAM de l'Allier, Contrat de ville CGET, Communauté d'Agglomération Montluçonnaise, l'Hôpital Privé Saint-François/Saint-Antoine, la Mutuelle Générale, le CISSAuvergne-Rhône-Alpes, les communes de Vaux, Montluçon, Le Donjon, Le Breuil, Désertines, Commentry, Saint-Gérand-Le-Puy, Domérat, Neuvy et Villebret pour leurs subventions, les 46 communes pour leur accueil, logistique, prêt de salle, etc., les entreprises pour le don en matériel et support de communication pour Agir ensemble face au diabète.

Il rappelle chaque année, engagé comme militant bénévole et volontaire dans le domaine de la santé depuis plus de 15 ans, 15 ans de sa vie consacrée pour accompagner, informer, défendre et améliorer la qualité de vie des malades et des usagers du système de santé en tant que véritable acteur et non comme spectateur.

Président bénévole de l'association, expert de sa maladie, œuvrant dans l'intérêt général et non pas pour son égo, il souhaiterait confier cette responsabilité de dirigeant bénévole le plus tôt possible à une personne motivée et compétente qui aura d'abord fait ses preuves au sein du bureau de l'AFADB. Faute de candidat à la présidence, de façon à ne pas décevoir nos partenaires, il a accepté lors des dernières AG le renouvellement de ce poste pour ne pas mettre la pérennité de l'AFADB en danger.

Pour information, le bureau est renouvelable à chaque AG.

Ses domaines de compétence acquises en plus de 15 ans après les formations effectuées : Recherche de financements (locaux, régionaux et nationaux), lobbying auprès des institutions et politiques (préfectures, ministères, ...) pour défendre les problématiques rencontrées par les Usagers et les personnes diabétiques, prise de parole au nom de tous les usagers dans différentes institutions (CPAM, CRSA, CDU, CTS, ...), réalisation de comptes rendus des mandats, organisation de manifestations et actions diverses (promotion de l'activité physique, du bien manger, contrôles de la glycémie, ...), capacité à attirer les médias sur des actions et relayer des informations auprès des radios, télévisions et presse écrite, mise en place de projets innovants pour améliorer les conditions de vie des personnes atteintes ou à risque de diabète (ex : véhicule itinérant), transmission de mes expériences et savoir-faire aux associations départementales et régionales, capacité à attirer, rassembler et motiver de nouveaux bénévoles au sein de nos associations. Président fondateur de l'AFADB en 2001, Président Auvergne Diabète depuis 2004, Membre du Collectif Interassociatif Sur la Santé, Représentant des Usagers du Conseil de la CPAM de l'Allier, Membre RU Titulaire de l'Hôpital Privé Saint-François, Saint-Antoine et Membre RU titulaire du Centre Hospitalier de Montluçon à la Commission Des Usagers (CDU), Délégué départemental du CISS Auvergne-Rhône-Alpes, Membre RU de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes, Membre RU titulaire du Conseil Territorial de Santé de l'Allier.

Pour l'avenir et la pérennité de l'association qui s'est professionnalisée, nous sommes dans l'obligation de créer un poste salarié faute de bénévoles actifs. Cette création permettra aux bénévoles de se consacrer aux actions de proximité et non à la lourdeur administrative. Ce travail administratif que les dirigeants bénévoles assurent depuis plus de 15 ans, est un réel travail de professionnels et malheureusement pas accessible à tous. Devant l'évolution des réglementations, les associations sont confrontées à un besoin de bénévoles de plus en plus compétents et motivés. Partout en France, il y a un manque de bénévoles réguliers et nous sommes confrontés aux conséquences de la professionnalisation de nos missions.

Faute de bénévoles actifs au sein de notre association nous serons obligés de faire des choix, après les formations obtenues nous consacrer en priorité aux mandats de Représentant des Usagers et cibler nos actions de proximités.

Nous préférons nous consacrer totalement à nos principales missions de solidarité sur le territoire du Bourbonnais afin d'accompagner, d'informer, de défendre, d'améliorer la qualité de vie des malades et des usagers du système de santé isolés. Intervenir en milieu rural et dans les quartiers prioritaires, afin de répondre aux besoins d'une partie de la population, lutter contre l'exclusion, la pauvreté, les inégalités sociales, l'isolement des personnes âgées.

Nous organisons et animons des actions de prévention, de promotion à la santé, des actions de démocratie sanitaire et des droits des usagers. Nous intervenons dans tous types de structures spécialisées (MSP, MARPA, EHPAD...), clubs du 3ème âge, écoles (éventuellement en Temps d'Activité Périscolaire) ou tenons des permanences à l'occasion d'événementiels.

Patrick a rappelé qu'il apportera toujours toute sa motivation et son savoir-faire pour soutenir les nouveaux bénévoles actifs pour utiliser les outils existants par des formations gratuites avec l'appui du CISS, du PRC,... Pour espérer de nouveaux bénévoles au sein de nos associations, un véritable Statut des Représentants des Usagers ou un congé d'engagement bénévole doit être mis en place pour réussir nos différentes missions. Il a l'espoir que ce statut voit le jour dans le but de sécuriser et reconnaître le travail de nos bénévoles.

Lecture de la Synthèse du rapport d'activité des RU 2016 :

L'AFADB dispose de l'Agrément Régional de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes du 16 juin 2016, Membre du Collectif Interassociatif Sur la Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Suite à cet agrément régional, des membres de l'AFADB sont Membres Représentants des Usagers (RU) titulaires du Conseil de la CPAM de l'Allier depuis 2010, membres RU titulaires à la Commission Des Usagers dans des établissements de santé Public et Privé, CH de Montluçon, Hôpital Privé Saint-François à Désertines, CH de Nérès-Les-Bains, membre RU suppléant de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes depuis juillet 2016, Délégué départemental du CISS Auvergne-Rhône-Alpes depuis avril 2016, membre RU titulaire et suppléant du Collège 2, Représentants des Usagers et associations d'usagers du système de santé au Conseil Territorial de Santé (CTS) de la circonscription départementale de l'Allier (Arrêté 2016-7654 du 21 décembre 2016).

Après l'obtention de l'Agrément de l'ARS et suite à la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, de nouvelles responsabilités et missions nous ont été confiées. Ces mandats de Représentant des Usagers du système de santé nous apportent un double objectif pédagogique par de la formation et de l'information avec différents guides pour être un acteur de santé publique reconnue de tous. Malgré cette reconnaissance des pouvoirs publics, nous avons la plus grande difficulté à recruter des nouveaux bénévoles acteurs de santé, cette forme de solidarité dans nos associations devient de plus en plus rare et est en voie de disparition, alors qu'aujourd'hui nous avons une forte demande pour représenter les usagers.

Dans le cadre des mandats de représentants des usagers les bénévoles participent à des actions de promotion des droits des usagers et promotion de la Démocratie Sanitaire pour sensibiliser le grand public à ses droits en matière de santé. 14 ans après la loi Kouchner, « droits des usagers », « Représentants des Usagers » et « Démocratie Sanitaire » restent des notions globalement méconnues du grand public. 70% des français disent ne pas connaître leurs droits en matière de santé. 82% n'ont jamais entendu parler du Représentant des Usagers. « N'attendez pas pour connaître vos droits et vos représentants ». En partenariat avec le CISS et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, diffusion auprès des usagers de la plaquette « Un Représentant des Usagers ? Pour quoi faire ? ». Le Représentant des Usagers est un bénévole, adhérent d'une association agréée. Il porte la parole des usagers de la santé au sein des commissions internes aux établissements et services de santé ou des instances d'élaboration des politiques de santé publique.

En annexe : Rapport d'activité des RU 2016

Une synthèse des points forts et points faibles à souligner :

➤ ***Points forts :***

Jeudi 16 juin : Suite à la Dépose du dossier de demande d'Agrément Régional de l'AFADB auprès de l'ARS Auvergne **le 26 janvier 2016, réponse** par lettre recommandée avec AR **de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes** : « La demande d'agrément régional Auvergne-Rhône-Alpes de votre association pour la représentation des usagers du système de santé dans les instances hospitalières ou de santé publique a été soumise à la commission nationale d'agrément, conformément aux dispositions de l'article L.1114-1 du code de la santé publique. ***J'ai le plaisir de vous informer que, sur avis conforme de la commission nationale d'agrément le 22 avril 2016, votre association a été agréée par arrêté du 16 juin 2016*** sous le N° R2016AG0000 ***pour une durée de 5 ans.*** » Pour information, ***seulement 8 associations portent un Agrément Régional auprès de l'ARS sur l'Auvergne en 2016.***

Lundi 27 juin : l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes nous informe du renouvellement de la subvention de 8000€ pour l'année 2016 qui fait suite au dossier déposé le 4 mars dans le cadre de recherche de financement.

Vendredi 14 octobre : Montluçon, remise du chèque de 1500€ par le TAM suite aux 100 kms contre le diabète.

Mardi 1^{er} novembre : point de départ de la création du **nouveau site internet de l'association** par Bruno GUERARD, salarié à mi-temps depuis la veille en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi. Le nom de domaine est évidemment www.afadb.fr pour une question de bon sens.

Mercredi 21 décembre : Arrêté 2016-7654, portant sur la composition du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de l'Allier.

Collège 2 / Représentants des usagers et associations d'usagers du système de santé.

Représentants des usagers des associations agréées au titre l'article L 1114-1 du code de la santé publique :

M.. Patrick AUFRERE, Président fondateur de l'Association Française d'Aide aux Diabétiques du Bourbonnais (AFADB), **titulaire.**

M. Jérémy BOUILLAUD, bénévole au sein de l'AFADB, **suppléant.**

Vendredi 27 janvier 2017 : A l'occasion de la participation du président et de Jérémy à la séance d'installation du Conseil Territorial de Santé de la circonscription départementale de l'Allier, élection de Patrick AUFRERE, vice-président de la commission spécialisée organisant l'expression des Usagers.

➤ **Points faibles :**

Mercredi 21 décembre : Réception d'une nouvelle lettre recommandée du Président de la FFD, Gérard RAYMOND à l'attention de M. Patrick AUFRERE, Président Auvergne Diabète.

Objet : Mise en demeure d'avoir à cesser l'usage des dénominations Fédération Française des Diabétiques et AFD.

Pour la survie dans le temps et le bon fonctionnement de notre association, nous avons besoin de toute urgence de volontaires et bénévoles actifs, de professionnels de santé pour agir ensemble face au diabète.

C'est surtout au sein du bureau que nous avons besoin de bénévoles actifs et motivés, rejoignez-nous !

C'est ensemble, unis et solidaires que nous pourrons accompagner avec efficacité tous les usagers du système de santé et les malades pour mieux vivre demain ! Nous comptons sur vous.

Patrick a remercié l'assistance pour leur attention, et a passé la parole à la secrétaire.

Oui : 31

non : 0

blanc : 0

3 - Rapport d'activité de la secrétaire et vote.

Une synthèse du rapport d'activité du 30 janvier 2016 au 28 janvier 2017 de l'AFADB a été présentée par Sylvie Aufrère.

L'organisation de nos différentes missions de solidarité auprès des malades, nécessite une implication personnelle importante de notre part. Malgré les aléas de santé des membres du Conseil d'Administration au cours de cette année 2016, les démissions pour raison de santé, décès, nous n'avons pas failli à nos missions comme vous le découvrez dans les différents rapports d'activité 2016 depuis la dernière Assemblée Générale.

Nous tenons encore à remercier nos 87 membres adhérents et/ou donateurs à jour de cotisation 2016 qui nous apportent leur précieux soutien si essentiel dans notre lutte contre le diabète. Sur nos 87 membres à jour de cotisation qui soutiennent nos actions par don ou cotisation pour accomplir et mener à bien nos missions, nous avons recensé **63 adhérents sur le Pays de Montluçon** et agglomération, **14 adhérents sur le Pays de Vichy** et agglomération, **4 adhérents sur le Pays de Moulins** et agglomération. Certains sont même restés fidèles après avoir quitté notre département : **1 adhérent en Seine Saint Denis, 4 adhérents dans le Puy De Dôme, 1 adhérent dans la Loire.** Pour information, sur les 87 adhérents à jour de cotisation en 2015, **28 ne sont pas à jour ou n'ont pas renouvelé** leurs cotisations en 2016. Grâce à nos actions de prévention de proximité gratuite sur le Bourbonnais, **20 nouveaux adhérents** nous ont rejoints. A noter que la grande majorité de nos adhérents sont âgés et souvent atteints de complication.

Pour information, les membres dirigeants bénévoles du bureau de l'AFADB se sont réunis en moyenne tous les mois pour assurer la partie administrative de l'association, trésorerie, etc.

Le président de l'AFADB **transmet par mail** aux membres qui ont une adresse mail **toutes les informations** concernant la vie de l'AFADB avec une moyenne de 8 envois par mois.

Après l'Agrément du Service Civique par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, le Président a suivi une formation « **Tuteurs, Service Civique** », pour accompagner journalièrement les volontaires suite au contrat d'engagement de **Mathilde FORRET, puis Marylène MAILLET** au poste d'animateur prévention santé au sein de notre association. Depuis octobre, le président accompagne Jérémy BOUILLAUD dans le cadre de son stage au sein de notre structure.

Samedi 30 janvier 2016 : 15ème Assemblée Générale annuelle de l'AFADB qui s'est tenue à Domérat devant près de 50 personnes. **À noter que les différents points de l'ordre du jour ont été validés à la majorité des membres présents ou représentés** (Voir compte-rendu AG du 30.01.2016).

Mercredi 17 février : signature de la convention de partenariat avec le CRP La Mothe.

Dimanche 21 février : formation initiation au geste qui sauve de Mathilde et de Patrick au CH de Montluçon.

Samedi 19 mars : Conseil d'Administration Auvergne Diabète à ISSOIRE.

Mercredi 23 mars : 1^{er} CA de l'AFADB. À noter que les différents points de l'ordre du jour ont été validés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Judi 21 avril : RDV auprès de l'ARS à Yzeure pour la dépose de l'évaluation 2015 de notre projet et la lettre de remerciement, suite à la décision attributive de financement N°60/2015 pour l'année 2015.

Mercredi 27 avril : RDV à Désertines avec Véronique SOUSSAN de la DDCSPP dans le cadre du Service Civique. Suite à ce RDV, une proposition sera faite au prochain CA de l'AFADB pour 2 volontaires, 1 Promotion et communication, et 1 animateur prévention santé (contrats de 24h).

Samedi 30 avril : Ainay-le-Château, participation aux obsèques de Colette ADENIS, membre du CA et trésorière de l'AFADB.

Mercredi 11 mai : 2^{ème} CA de l'AFADB. À noter que les différents points de l'ordre du jour ont été validés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Vendredi 12 août : Montluçon, participation aux obsèques de Denis COGNET, papa d'Isabelle.

Judi 1 septembre : CA extraordinaire et ordinaire de l'AFADB. À noter que les différents points de l'ordre du jour ont été validés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Vendredi 23 septembre : signature du Contrat Service Civique de Marylène MAILLET.

Lundi 3 octobre : début du stage de Jérémy BOULLAUD.

Mercredi 12 octobre : CA de l'AFADB. À noter que les différents points de l'ordre du jour ont été validés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Vendredi 21 octobre : RDV Pôle Emploi Montluçon dans le cadre d'un demi-poste salarié (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi). Signature du contrat de 22 heures de travail par semaine avec Bruno GUERARD. Il débutera le 31/10/2016 et prendra fin le 30/04/2017.

Samedi 22 octobre : AG ordinaire Auvergne Diabète à AURILLAC. À noter que **les différents points de l'ordre du jour ont été validés à la majorité** des membres présents ou représentés (Voir compte-rendu AG du 22.10.2016).

Judi 24 novembre : présentation du projet AFADB quartiers prioritaires auprès de Mme M. VELLARD, service politique de la ville de Montluçon, Mme E. BOUSSAC, adjointe au Maire de Montluçon et de Mme Delphine Berthuet, délégué du Préfet dans le cadre de l'appel à projet 2017 du contrat de ville de la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise (Actions quartiers prioritaires et des contrats urbains de cohésion sociale).

Mardi 27 décembre : réponse du Président Auvergne Diabète au Président de la FFD en recommandé avec AR.

Objet : Demande de précisions suite à lettre de mise en demeure.

Mercredi 18 janvier 2017 : CA de l'AFADB.

Samedi 28 janvier : 16^{ème} AG de l'AFADB à Saint-Victor.

Nous avons vraiment besoin de vous pour partager nos valeurs d'entraide, de solidarité, de proximité à la rencontre des malades isolés en milieu rural et œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes ou à risque de diabète sans oublier les personnes en situation d'isolement rural, de précarité ou d'exclusion. Ne restez pas isolés, rejoignez-nous, adhérer fait partie intégrante du traitement pour devenir acteur de sa santé et bien vivre avec son diabète.

Comme nous le rappelons à chaque AG, être adhérent à l'**AFADB** n'oblige pas à un engagement bénévole mais cela permet de prouver son appartenance à l'association et surtout d'être régulièrement informé par celle-ci. Vous êtes une personne diabétique ou faites partie de l'entourage d'un malade, vous souhaitez vous impliquer pour améliorer les conditions de vie des malades, vous voulez partager nos valeurs d'entraide et de solidarité pour nous permettre de poursuivre nos différentes missions, rejoignez-nous ! **N'hésitez pas à faire connaître l'AFADB auprès de votre entourage en leur joignant le bulletin de cotisation ou dons 2017** pour ceux qui voudraient participer à nos missions de solidarité ou bien tout simplement être informés et accompagnés.

Depuis la fondation de l'AFADB en 2001, fidèle à ses missions d'acteur de santé et de proximité, les militants bénévoles unis et solidaire unissent leurs forces, jour après jour et sans relâche pour œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes ou à risque de diabète et de leurs familles sans oublier les personnes en situation d'isolement rural, de précarité ou d'exclusion.

En annexe : rapport d'activité 2016 et photocopie des coupures de presse

Oui : 31

non : 0

blanc : 0

Sylvie a remercié l'assistance pour leur attention, et a passé la parole à Patrick.

4 - Evaluation 2016 « Véhicule mobile itinérant de prévention et de proximité ».

Une présentation de l'évaluation a été présentée sur PowerPoint.

Montage de l'évaluation après la récolte des informations (questionnaires d'évaluation, livre d'or, etc.) **par Marylène et Jérémie**. A noter que **l'évaluation 2016 du projet est à la disposition** des collectivités, institutions, Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, etc. Elle nous permet de rendre compte de ce que l'on fait, de savoir si l'action est efficace et rentable, de définir et d'obtenir des informations utiles pour mesurer l'atteinte des objectifs.

Depuis 2011, nos principales missions s'articulent avec notre véhicule mobile itinérant de prévention en organisant des actions d'information et de sensibilisation sur le diabète, et plus précisément du public ciblé sur les risques liés aux maladies cardio-vasculaires en partenariat avec les acteurs de santé locaux. Les militants bénévoles de l'AFADB sillonnent les routes du Bourbonnais et de la région avec leur véhicule itinérant de prévention et de proximité, ils vont à la rencontre des malades isolés en milieu rural ou quartier prioritaire. Là, ils organisent et animent des actions de prévention, promotion à la santé, promotion de la démocratie sanitaire et droits des usagers, intervention dans des structures spécialisées (MSP, MARPA, EHPAD, etc.), Clubs du 3ème âge, écoles (intervention en Temps d'Activité Périscolaire). Ils tiennent des permanences à l'occasion d'événementiels. Les types d'actions menées sont de **l'information et de la sensibilisation**, du public ciblé, sur le **diabète et sur les risques liés aux maladies cardio-vasculaires**.

Cette année 2016, en partenariat avec l'Association des Maires de l'Allier nous avons sollicité les 320 communes du Bourbonnais pour l'autorisation de **l'accueil du véhicule mobile itinérant**. Suite aux réponses et propositions des communes, **les militants bénévoles mobilisés**, en partenariat avec les collectivités locales et professionnels de santé, **ont assuré 114 actions de proximité gratuites dans 40 communes Bourbonnaises et 6 communes hors département** depuis le 18 février afin de répondre aux besoins de la population habitant en ruralité profonde, lutter contre l'exclusion, la pauvreté, les inégalités sociales.

Suite au lancement de notre projet itinérant en 2011, le département de l'Allier peut être fier du service de proximité gratuit rendu aux habitants des 320 communes. Aujourd'hui personne ne peut ignorer l'existence de l'AFADB et les services rendus à la population par les militants bénévoles de l'association sur l'ensemble du territoire du Bourbonnais et Auvergnat et nous vous confirmons que vous n'êtes pas seul et plus que jamais, nous agirons ensemble face au diabète.

Année	Communes visitées	Actions de proximité gratuites
2011	27	45
2012	31	57
2012	51	79
2014	52	82
2015	54	95
2016	46	114

- Coût de fonctionnement du projet pour 2016 : **20 360,57€** (Missions et déplacements du véhicule, entretien, etc.)
- Les bénévoles mobilisés ont sillonné les routes du bourbonnais en parcourant plus de **9114 kms**.
- **5407,30 heures** consacrées par les bénévoles.
- **3483 personnes accompagnées** par des entretiens personnalisés pour faire face à l'épidémie silencieuse.
- **22 campagnes de sensibilisation** au diabète de type 2 avec contrôles de la glycémie organisées en partenariat avec les collectivités locales et professionnels de santé.
- **671 contrôles** de la glycémie.
- **348 femmes**.
- **323 hommes**.
- **72 glycémies anormales** - 39 femmes et 33 hommes ont été orientés vers un dépistage plus poussé (glycémie veineuse dans un laboratoire prescrite par le médecin traitant).
- **101 articles de presse** recensés en Allier et Auvergne.
- **20 nouveaux adhérents** à l'AFADB.
- **2 reportages FR3 Auvergne**
- **3 direct Radio**

Depuis le début de l'expérimentation en 2011 et l'évaluation de notre projet, qui rencontre de plus en plus de succès sur notre territoire et qui a pour thème « **Promotion de la santé en milieu rural, agir ensemble face au diabète** », les militants bénévoles mobilisés ont sillonné les routes du bourbonnais et de la région Auvergne en parcourant **plus de 52 267 kms** et assuré **471 actions de proximité gratuites** en partenariat avec tous les acteurs de santé locaux.

100 communes du Bourbonnais visitées sur les 320 :

Abrest, Ainay-Le-Château, Arfeuilles, Argenty, Arpheuilles-Saint-Priest, Audes, Avermes, Beaulon, Bellerive-sur-Allier, Bessay-Sur-Allier, Biozat, Bizeneuille, Braize, Broût-Vernet, Brugheas, Chamblet, Chantelle, Charmeil, Châtel-Montagne, Commentry, Contigny, Cosne d'Allier, Cressanges, Creuzier le neuf, Creuzier-Le-Vieux, Cusset, Désertines, Diou, Domérat, Dompierre-Sur-Besbre, Doyet, Ebreuil, Estivareilles, Franchesse, Gannat, Hérisson, Huriel, Jaligny-sur-Besbre, Jenzat, Lalizolle, Lapalisse, Le Breuil, Le Donjon, Le Mayet-De-Montagne, Le Vernet, Louchy Montfand, Louroux de Bouble, Louroux-Bourbonnais, Louroux-Hodement, Lurcy-Lévis, Malicorne, Marcillat-en-Combraille, Meaulne, Mesples, Molinet, Montcombroux-les-Mines, Montluçon, Montmarault, Moulins, Nérès les Bains, Neuilly-le-Réal, Neuvy, Noyant-d'Allier, Paray-Le-Frésil, Prémilhat, Quinssaines, Reugny, Rocles, Rongères, Saint-Angel, Saint-Bonnet-Tronçais, Saint-Christophe, Saint-Gérand-Le-Puy, Saint-Germain-De-

Salles, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Hilaire, Saint-Léon, Saint-Menoux, Saint-Pourçain-Sur-Sioule, Saint-Victor, Saint-Voir, Saint-Yorre, Souvigny, Teillet, Theneuille, Toulon-Sur-Allier, Treignat, Trétau, Tronget, Vallon-en-Sully, Varennes-sur-Allier, Vaux, Venas, Vendat, Vichy, Villebret, Villefranche d'Allier, Villeneuve-sur-Allier et Yzeure.

9 communes hors département :

Chambon-sur-Voueize (*Creuse*), Chapdes-Beaufort (*Puy-de-Dôme*), Epineuil Le Fleuriel (*Cher*), Laroquebrou (*Cantal*), Le Puy en Velay (*Haute Loire*), Le Rouget (*Cantal*), Mauriac (*Cantal*), Pionsat (*Puy-de-Dôme*), Sauret-Besserve (*Puy-de-Dôme*).

En annexe : évaluation 2016 « Véhicule mobile itinérant de prévention et de proximité ».

Patrick a remercié l'assistance pour leur attention, et a passé la parole au trésorier.

5 - Compte de résultat au 31/12/2016 présenté par le Trésorier.

Avant la présentation des comptes, nous voulons vous informer que le président a régulièrement fait l'avance de frais de différents postes : missions et déplacements des bénévoles, déplacement véhicule mobile, ...

Ceci pour éviter la multiplication des pièces comptables. Cette année, 179 pièces au lieu de 600 environ, ce qui a permis de soulager la partie administrative du trésorier.

<i>Situation financière</i>	
Compte courant (Caisse Epar Auvergne)	11317.91
Crédit Agricole Livret A	25515.09
Parts sociales CA	30.00
Total	36863.00
Dépenses à débiter	5327.05
Recettes à créditer	0.00

En annexe : compte de résultat au 31/12/2016

Bernard a remercié l'assistance pour leur attention, et a passé la parole au contrôleur aux comptes.

6 - Rapport des contrôleurs aux comptes et vote.

M. Alain BOULANGER confirme que M. Roger PICARD et lui-même ont vérifié les comptes le samedi 7 janvier 2017 et les ont déclarés sincères et conformes.

En annexe : rapport des contrôleurs aux comptes

Oui : 31

non : 0

blanc : 0

7 - Budget prévisionnel 2017 et vote.

En annexe : budget prévisionnel 2017

Oui : 31

non : 0

blanc : 0

8 - Projet d'activités 2017 et vote.

Le président a rappelé qu'après les formations obtenues nous allons nous consacrer en priorité aux mandats de Représentant des Usagers et plus cibler nos actions de proximités afin d'accompagner, d'informer, de défendre, d'améliorer la qualité de vie des malades et des usagers du système de santé isolés. Intervenir en milieu rural et dans les quartiers prioritaires, afin de répondre aux besoins d'une partie de la population, lutter contre l'exclusion, la pauvreté, les inégalités sociales, l'isolement des personnes âgées.

Cette année encore, en partenariat avec l'Association des Maires de l'Allier nous allons sollicité les 318 Communes du Bourbonnais pour la venue de notre véhicule mobile itinérant de prévention entre mars et novembre. Actions soutenues par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de l'Allier et la **CNSA**, la **MSA** Auvergne, la **CPAM** de l'Allier, Contrat de ville **CGET**, la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise, ...

Depuis la fondation de l'association, nous œuvrons à développer un réseau de partenaires pour cibler nos actions (nous essayons également de formaliser ce partenariat par une convention entre nos différentes structures en conservent notre autonomie).

Dans le cadre de la convention de partenariat avec le CH de Montluçon, intervention des bénévoles dans le cadre de l'Education Thérapeutique du Patient.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'hôpital Privé Saint-François, Saint-Antoine les militants bénévoles seront mobilisés, afin de donner des informations, proposer des entretiens personnalisés, échanger avec les patients, familles et personnels soignants sur cette maladie. **Jeudi 23 février** : 15h à 17h St-François, **jeudi 30 mars** : 15h à 17h St-Antoine, **jeudi 27 avril** : 15h à 17h St-François, **jeudi 18 mai** : 15h à 17h St-Antoine, **jeudi 29 juin** : 15h à 17h St-François, **jeudi 27 juillet** : 15h à 17h St-Antoine, **jeudi 31 août** : 15h à 17h St-François, **jeudi 28 septembre** : 15h à 17h St-Antoine, **jeudi 26 octobre** : 15h à 17h St-François, **jeudi 30 novembre** : 15h à 17h St-François dans le cadre de la JMD, ateliers éducatifs dans l'enceinte de l'établissement.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec le CRP la Mothe, les militants bénévoles seront mobilisés afin de donner des informations, proposer des entretiens personnalisés, échanger sur cette maladie auprès des stagiaires.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec VILTAIS et les Ateliers Santé Ville, animation de groupes de parole individuels ou collectifs, de prévention et de sensibilisation autour de la thématique du diabète auprès des différents publics accueillis par l'association VILTAIS. Ces actions se dérouleront dans différents locaux et s'adresseront aux personnes accueillis par l'association VILTAIS, dans le cadre des différents dispositifs médico-sociaux qu'elle gère.

Durant le mois de **novembre**, nous célébrerons la Journée Mondiale du Diabète du 14 novembre par différentes actions de prévention.

Nous allons renouveler la proposition de formation gratuite des bénévoles de l'AFADB par le CISS et le PRC.

En partenariat avec la CPAM de l'Allier, participation au projet Sophia.

Oui : 31

non : 0

blanc : 0

9 - Présentation de Marylène en contrat Service Civique et de Jérémy, étudiant en Économie Sociale et Familiale.

Marylène Maillet : 22ans, en Service Civique depuis le 26 septembre, esthéticienne, aide beaucoup l'association. *J'ai 22 ans, je suis esthéticienne à domicile à mon compte depuis 1 an. J'ai choisi de faire un Service Civique car je souhaitais me rendre utile à une collectivité ou une association car je sais que les bénévoles se font de plus en plus rares et je voulais mettre mon expérience à contribution d'une structure. Je me suis donc rendue sur le site du service civique. J'ai alors trouvé l'annonce de l'AFADB pour le poste d'animateur prévention santé. Depuis le 26 septembre que je suis en Service Civique à l'association, j'ai pu apprécier le contact que j'ai avec les personnes que nous pouvons rencontrer lors des différents déplacements, j'ai aussi pu apprendre énormément de choses sur le diabète que je fais partager à un proche qui souffre de cette maladie. J'ai pu constater toute l'énergie que met Patrick pour que l'association puisse perdurer, et les bénévoles actifs (malheureusement trop peu nombreux) qui eux aussi font de leur mieux pour l'aider. J'apprécie vraiment d'être dans cette association c'est pour cela que j'ai pris une cotisation et que je propose ma candidature au CA. Pour conclure c'est avec joie que je vais faire ce service civique au sein de l'AFADB.*

Jérémy Bouillaud : 25 ans étudiant en travail social pour être assistant social depuis le 3 octobre 2016 jusqu'en juillet 2017. Il a un statut de stagiaire et de bénévole actif, futur membre du CA. Il tient à remercier les bénévoles de leur accueil et de leur écoute et également Patrick pour son investissement car grâce à lui, il est futur RU et membre du CTS de l'Allier. Il remercie également Marylène son binôme de travail. *J'ai 25 ans et je suis actuellement étudiant en Économie Sociale et Familiale à l'IFPAE (institut de formation) d'Escurolles tout près de Vichy. Je souhaite devenir un travailleur social pour être au cœur des problématiques que notre société rencontre sur fond de pauvreté, de précarité, d'exclusion et d'injustice sociale. Je connais l'association d'aide aux diabétiques de renommée mais aussi car j'ai postulé l'année dernière pour le service civique. Pour des problèmes de logistique, j'ai dû renoncer à ma candidature pour ma certification en psychologie sociale. Le diabète je l'ai côtoyé il n'y a pas si longtemps, car mon père a été découvert diabétique de type 2 il y a environ 2 ans lors d'une opération chirurgicale. Étant bénévole dans diverses associations, je connais la valeur fondamentale du mot bénévolat : c'est donner de son temps aux services des autres. Il était tout naturel que dans le cadre de ma formation, je décide de faire mon stage de prévention sanitaire au sein de l'Association Française d'Aide aux Diabétiques du Bourbonnais. De plus, le fait que l'AFADB sillonne les routes pour sensibiliser les usagers au diabète et à leurs droits m'attire beaucoup. Beaucoup de personnes encore s'éloignent, négligent leur santé, car ils n'ont pas accès aux soins comme dans les quartiers prioritaires, ou en milieu rural. Comme l'AFADB, il est fondamental que nos missions s'articulent autour de l'autre. Être au contact de ces populations pour les soutenir, les accompagner dans la maladie par des mots, un regard, ou un soutien moral est fort. Je pense qu'aujourd'hui nous devons être tous unis face à la maladie, être acteur de notre santé.*

10 - Présentation du nouveau site Internet par Bruno GUERARD.

Mardi 1^{er} novembre : Point de départ de la création du **nouveau site internet de l'AFADB** par Bruno Guerard, salarié à mi-temps depuis la veille en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi. Le nom de domaine est évidemment www.afadb.fr pour une question de bon sens. Ce site vient avantageusement remplacer l'ancien blog <http://afadb.over-blog.com/> et le site gratuit Wix <http://afadb-agiresemble.wixsite.com/afadb-agiresemble> par son esthétisme au goût du jour (adaptatif – conserve un aspect constant selon les périphériques tablette, ordinateurs et Smartphones), des couleurs respectées du logo. Ce site est la pierre angulaire de l'AFADB car il contiendra un maximum du dossier de presse (articles de presse, reportages TV, interviews radio etc.). Il contiendra un maximum des photos prises lors des événements/actions, en plus d'expliquer précisément nos fonctions. Il y a également le planning des événements à venir.

11 - Validation après l'expérimentation de la création d'un poste salarié et vote.

Suite à la délibération du CA le 12/10/2016 pour la création d'un poste salarié pour une durée de 6 mois, Bruno Guerard a présenté ses missions qu'il assure depuis le 31 octobre au sein de l'AFADB. Il a été demandé aux membres présents la validation après expérimentation pour le renouvellement de son poste salarié en CDD/CAE. C'est un emploi aidé non marchand, pris en charge par l'état à hauteur de 75%, 22 h par semaine. À ce jour, les comptes de l'association permettent de créer ce poste. Ce poste est devenu indispensable après la professionnalisation de l'association, la lourdeur administrative et le manque de bénévoles.

Suite à l'augmentation croissante de la demande sociale, l'organisation de nos différentes missions de solidarité auprès des malades et des usagers, les différentes demandes d'interventions dans des structures de santé, groupes scolaires, etc., les militants bénévoles de l'AFADB préfèrent se consacrer totalement à ces missions de solidarité plutôt qu'à des tâches administratives. Pour la survie de notre association, il faut valider la création d'un poste salarié pour sous-traiter la partie administrative sous réserve de financement de l'Agence Régionale de Santé. L'essentiel est d'affirmer nos valeurs et principes d'action pour être toujours au service de toutes les personnes atteintes ou à risque de diabète sans oublier les personnes en situation d'isolement rural, de précarité ou d'exclusion.

Oui : 29

non : 1

blanc : 1

12 - Présentation et élection des membres candidats du CA et vote.

Suite à l'article 6 des statuts de l'Association Française d'Aide aux Diabétiques du Bourbonnais, il est procédé au renouvellement des membres du Conseil d'Administration, soit pour cette année **4 membres sortants** qui étaient rééligibles et de **3 postes vacants**. Depuis la dernière AG le CA se compose de 12 membres avec la possibilité de 15 membres en application aux statuts. **Toute personne adhérente de l'association doit être à jour de cotisation pour présenter sa candidature.**

Pour information, en application de nos statuts, les membres du bureau sont renouvelables tous les ans.

Organigramme des membres du Conseil d'Administration et du bureau de l'Association Française d'Aide aux Diabétiques du Bourbonnais élus lors de l'AG du 30 janvier 2016 :

- 1) **M. AUFRERE Patrick, Président Fondateur :**
- 2) **Mme MAILLARD Christiane, Vice-présidente Vichy : Démission** le mercredi 16 novembre de son poste de vice-présidente et de sa candidature au CA à la date de l'AG.
- 3) **M. AUBERGER Patrick, Vice-président Moulins : Pas de renouvellement** de candidature.
- 4) **M. BOYER Bernard, Trésorier :**
- 5) **M. MARTINAT Jacques, Trésorier Adjoint : Démission** le mercredi 29 juin de son poste de trésorier-Adjoint et du CA.
- 6) **Mme AUFRERE Sylvie, Secrétaire :**

- 7) **Mme COUSIN Elisabeth, Secrétaire Adjointe et Infirmière :**
- 8) **Mme MONTAGNON Marie-Jeanne :**
- 9) **Mme CLAVELIER Nicole :**
- 10) **M. GRECK Jean-Louis :**
- 11) **M. LEFORT Alain :**
- 12) **M. CROENNE Henri :**
- 13) **Mme LEZAUD Michelle : Ne désire pas renouveler sa candidature.**
- 14) **Mme ADENIS Colette : Décédée le 25 avril.**
- 15) **Mme XERRI Anaïs : Démission (Perte de la qualité de membre pour non-paiement de la cotisation annuelle).**

Contrôleurs aux comptes :

- **M. Roger PICARD**
- **M. Alain BOULANGER**

Les membres sortants pour cette année sont :

- M. AUFRERE Patrick, réélection en 2014.
- M. AUBERGER Patrick, réélection en 2014. (**Pas de renouvellement de candidature**)
- Mme MONTAGNON Marie-Jeanne, réélection en 2014.
- Mme LEZAUD Michelle, élection en 2014. (**Ne désire pas renouveler sa candidature**)

Renouvellement et nouveaux candidats :

• M. AUFRERE Patrick	oui : 31	non : 0	blanc : 0
• M. BOUILLAUD Jérémy	oui : 31	non : 0	blanc : 0
• Mlle COGNET Isabelle	oui : 31	non : 0	blanc : 0
• Mlle MAILLET Marylène	oui : 31	non : 0	blanc : 0
• Mme MONTAGNON Marie-Jeanne	oui : 31	non : 0	blanc : 0

Patrick a remercié les nouveaux candidats.

13 - Election des contrôleurs aux comptes et vote.

- **M. Roger PICARD**
- **M. Alain BOULANGER**

Oui : 31 non : 0 blanc : 0

Les différents points de l'ordre du jour avec vote sont terminés. Il est demandé aux deux scrutateurs de ramasser les bulletins de vote des adhérents. Les deux scrutateurs ont ramassé les bulletins et les votes ont été comptabilisés.

14 - Questions diverses et parole aux différentes personnalités dont Monsieur Christian DESBORDES, Délégué Départemental du Défenseur des Droits.

- ✓ Avant de donner la parole à M. Christian DESBORDES, M. Michel DUFOURNY, adhérent de l'AFADB, a demandé à intervenir au sujet de la création du poste salarié. Il voulait avoir des précisions sur le fait de favoriser en priorité des personnes en situation de handicap. Nous lui avons précisé que Bruno rentrait dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi et qu'il était en Contrat de travail à Durée Déterminée (temps partiel).
- ✓ M. Christian DESBORDES a présenté les missions du Défenseur des droits puis est intervenu sur le thème « Comment faire valoir ses droits dans le domaine de la santé ? ».
 - La médiation en établissement de santé.
 - Les plaintes devant les ordres professionnels.
 - Les voies de recours en cas de dommages liés aux soins.
 - La représentation des usagers du système de santé.
- ✓ Parole a été donnée à 3 jeunes filles du Lycée Geneviève Vincent qui ont pour travail la réalisation d'un rapport sur les missions de l'association et de son véhicule itinérant de prévention.
- ✓ Mme Pascale LESCURAT, adjointe à la mairie de Domérat, salue l'implication et le travail qu'effectue l'association, l'implication de tous les membres, précise que l'association a fait un long parcours avec son véhicule. Une association pleine de solidarité non considérable, en pleine évolution. Elle souligne qu'à Domérat, l'association a été présente sur de nombreuses actions, la semaine bleue, le foyer logement, entreprises, dans le cadre du CCAS. Elle reconnaît que l'association est soutenue par de nombreuses structures et que cela va continuer. La cerise sur le gâteau est le site, car aujourd'hui on ne peut plus fonctionner sans site. Les gens auront très vite accès aux informations. Avec de la solidarité, du partenariat on peut faire de grandes choses. Il faut continuer le travail ensemble et elle présente ses meilleurs vœux à tout le monde, une bonne année, une meilleure santé.
- ✓ Mme Anne BENEZY, adjointe à la Mairie de Montluçon, félicite l'association de sa présence partout sur le territoire, d'être présent dans toutes les instances, c'est là que c'est enrichissant. Elle appuie notre action de contrôle de glycémie. Elle discute sur un partenariat avec les élèves de l'IFSI, elle demande si l'association l'a fait (*discussion entre Mme Benezy et Patrick sur le fait que tout élève de 3ème année doit être encadré*). Elle indique que le financement CNSA est validé pour 2017 (12000€ attribué à l'association). Elle souhaite ses meilleurs vœux pour cette année, des souhaits pour avancer encore.
- ✓ M. Philippe GLOMAUX, Maire de Villebret, est présent à cette AG pour 2 choses, la première raison, témoigner son amitié au président de l'association, remercier des témoignages présentés sur les débats du diabète. La deuxième raison, les actions dans le cadre de la JMD sur Villebret, des contrôles de glycémies ont pu se faire en partenariat avec le cabinet médical. Une réflexion est engagée autour des élevés de l'IFSI sur un conventionnement.
- ✓ Mme LESPIAUCQ, adjointe à la Mairie de St Victor, remercie l'association d'avoir choisi Saint-Victor pour tenir l'assemblée générale. Elle est toujours très heureuse de travailler avec l'association et de la soutenir. Connaissance de l'association depuis sa création auprès de l'assurance maladie de Moulins. Participation à une des conférences sur la prévalence du diabète. Elle suit le Président depuis longtemps et elle le félicite, il avance et réussit à apporter des informations aux usagers, de multitudes de renseignements pour mieux vivre avec sa maladie, et le rôle de prévention auprès des jeunes. Elle encourage l'association à continuer et félicite les bénévoles.

- ✓ M. Michel BROUSSE va créer une association pour la défense des personnes âgées (UFAPA), une première réunion a eu lieu ou était présent Patrick. *Échange houleux autour de M. Michel Brousse et Mme Benezzy sur les CVS.* Il faut s'unir pour défendre les personnes en maison de retraite.
- ✓ Mme Leila DOUAR, médiatrice, partenaire sur les quartiers prioritaires de Montluçon, félicite l'association de leur travail dans les quartiers, le courage des bénévoles, en maintenant une action malgré la pluie.
- ✓ M. Daniel MURAT Président de la Mutuelle Générale, remercie l'association pour la participation à leur assemblée générale de section qui a eu lieu à Athanor le samedi 21 mai avec contrôle de glycémie, et de l'efficacité d'une telle mission. Le versement d'un don de la mutuelle générale a été effectué en remerciement des actions effectuées.

La première partie de l'Assemblée Générale s'est terminée vers 12h30 par la présentation des vœux et du verre de l'amitié offert aux adhérents, invités et élus autour de l'exposition itinérante du CISS ARA qui a rencontré un réel succès lors de la JMD du 14 novembre 2016.

Cette première partie d'AG s'est clôturée par un repas très convivial auquel ont participé 25 personnes.

15 - Renouvellement des membres du Bureau et élection par le CA et clôture.

En 2^{ème} partie de cette AG, à 15h50, la doyenne du CA, Nicole CLAVELIER a ouvert la séance en demandant s'il y avait un ou une candidate pour la présidence. Faute de candidat à la présidence, Patrick AUFRERE a accepté le renouvellement de ce poste pour ne pas mettre la pérennité de l'AFADB en danger.

1) Président, M. AUFRERE Patrick	oui : 11	non : 0	blanc : 1
2) Vice-président, M. BOUILLAUD Jérémy	oui : 12	non : 0	blanc : 0
3) Trésorière, Mlle COGNET Isabelle	oui : 12	non : 0	blanc : 0
4) Trésorier Adjoint, M. Bernard BOYER	oui : 12	non : 0	blanc : 0
5) Secrétaire, Mme AUFRERE Sylvie	oui : 12	non : 0	blanc : 0
6) Secrétaire Adjointe, Mlle MAILLET Marylène	oui : 12	non : 0	blanc : 0
7) Mme COUSIN Elisabeth			
8) Mme MONTAGNON Marie-Jeanne			
9) Mme CLAVELIER Nicole			
10) M. GRECK Jean-Louis			
11) M. LEFORT Alain			
12) M. CROENNE Henri			

Après l'élection du nouveau bureau de l'AFADB, l'Assemblée Générale s'est terminée à 16h10.

À noter que les différents points de l'ordre du jour ont été validés à l'unanimité des membres présents ou représentés, soit 31 oui sauf la création d'un poste salarié par 29 oui, 1 non et 1 blanc.

À noter la démission de la Trésorière Isabelle COGNET le 2 février 2017.

Un CA extraordinaire aura lieu le lundi 13 mars 2017 pour faire le point sur cette démission.

Il sera demandé aux membres du CA présents, au remplacement par cooptation du poste vacant (Article 6 des statuts : composition du CA-Vacance-Empêchement).

Organigramme des membres du Conseil d'Administration et du bureau de l'Association Française d'Aide aux Diabétiques du Bourbonnais élus lors de l'AG du 28 janvier 2017

1) **M. AUFRERE Patrick, Président Fondateur**, 4 rue du Moulin, 03190 VAUX.

☎ : 04.70.06.06.18 ou 06.51.54.02.31 Email : patrick.aufrere@hotmail.fr

2) **M. BOUILLAUD Jérémy, Vice-président**, 11 lotissement du fer à cheval 03190 ESTIVAREILLES.

☎ : 06.27.21.53.35 Email : jbburton13@gmail.com

3) **Mlle COGNET Isabelle, Trésorière**, 31 rue Edmond Rostand 03100 MONTLUCON

☎ : 06.83.46.23.05 Email : isabelle.cognet@scriptassistance.fr

4) **M. BOYER Bernard, Trésorier Adjoint**, 3 rue des mésanges, 03380 QUINSSAINES

☎ : 04.70.51.85.43 ou 06.65.24.49.88 E-mail : flober03@cegetel.net

5) **Mme AUFRERE Sylvie, Secrétaire**, 4 rue du Moulin, 03190 VAUX

☎ : 04.70.06.06.18 ou 06.28.15.93.87 Email : sylvieaufrere60@gmail.com

6) **Mlle MAILLET Marylène, Secrétaire Adjointe**, 3 rue du commandant Goestchy 03310 NERIS-LES-BAINS.

☎ : 06.99.77.08.96 Email : marylene.maillet@free.fr

7) **Mme COUSIN Elisabeth, Infirmière**, 2 impasse Charles Louis Philippe, 03310 NERIS LES BAINS.

☎ : 04.70.03.22.43 ou 06.68.67.45.84 Email : fanfanbabette@orange.fr

8) **Mme MONTAGNON Marie-Jeanne**, 2 rue Théodore de Banville, 03100 MONTLUCON.

☎ : 04.70.03.25.65 ou 06.12.60.43.24 Email : marie-jeanne.montagnon@orange.fr

9) **Mme CLAVELIER Nicole**, 16 Lotissement Les Remorets, 03600 COMMENTRY.

☎ : 04.70.64.90.14 ou 06.07.94.03.27

10) **M. GRECK Jean-Louis**, 20 rue George Sand, 03100 MONTLUCON.

☎ : 04.70.05.14.67

11) **M. LEFORT Alain**, 15 allée John Lennon, 03100 MONTLUCON.

☎ : 04.70.29.07.68 ou 06.30.99.67.41 Email : lefortalain1920@neuf.fr

12) **M. CROENNE Henri**, 16 allée Gabriel Robinne, 03100 MONTLUCON.

☎ : 04.70.05.88.04

Contrat de travail à Durée Déterminée (**Temps partiel, 22 heures par semaine**) dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi :

M. Bruno GUERARD, 15 rue des poiriers 03190 VAUX.

☎ : 09.80.78.05.85 ou 06.29.05.10.99 Email : contact@souriskiclic.fr

Signatures des membres du bureau pour validation :